

**Préfecture du Bas-Rhin**  
**Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial**  
**Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

---

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale d'ouverture de travaux miniers à Betschdorf concernant la réalisation d'un doublet géothermique profond et la mise en place d'un démonstrateur d'extraction de lithium présentée par la société Lithium de France est prescrite.

L'enquête, d'une durée de 36 jours, se déroulera du lundi 04 novembre 2024 (09h00) au lundi 09 décembre 2024 (17h00) inclus à la mairie de Betschdorf et à la communauté de commune de l'Outre-Forêt.

Le président du tribunal administratif de Strasbourg a désigné madame Valérie Trometter, en qualité de commissaire enquêtrice et monsieur Bernard Martin, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête relatif à ce projet est assorti :

- de la description du projet,
- de la note de présentation non technique,
- des justificatifs de maîtrise foncière,
- d'une étude d'impact sur l'environnement et de son résumé non technique,
- de la qualité du demandeur,
- du document unique d'évaluation des risques,
- de la gestion des risques industriels sur la sécurité publique,
- des conditions d'arrêt des travaux,
- des garanties financières,
- de la configuration de la phase de chantier,
- de l'avis de l'autorité environnementale,
- de la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale,
- des autres avis obligatoires rendus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête relatif à ce projet peut être consulté par le public :

- sur support papier, à la mairie de Betschdorf, siège de l'enquête publique, ainsi qu'à la communauté de communes de l'Outre-Forêt, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur un poste informatique, à la mairie de Betschdorf, siège de l'enquête publique, ainsi qu'à la communauté de communes de l'Outre-Forêt, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante :

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Geothermie/Geothermie-Haute-temperature/Haute-temperature>

sous la rubrique « Permis géothermie Les sources ».

Une réunion publique est organisée le 12 novembre 2024 à 19h00 à l'association des œuvres paroissiales de Schwabwiller (18 rue du moulin – 67660 Schwabwiller - Betschdorf).

Pendant la durée de l'enquête, le public peut formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur les registres d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Betschdorf et à la communauté de communes de l'Outre-Forêt aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- par écrit ou par oral à la commissaire enquêtrice aux lieux, jours et heures précisés ci-dessous ;
- par voie postale, à l'attention de la commissaire enquêtrice à la mairie de Betschdorf, 1 rue des Francs – 67660 BETSCHDORF ;
- par voie électronique à l'adresse électronique suivante : [enquete-publique-5739@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5739@registre-dematerialise.fr) ;
- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5739>.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites mentionnées au deuxième alinéa du présent article sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique, par voie postale ou déposées sur les registres d'enquête papier sont consultables sur le registre dématérialisé.

Par ailleurs, sauf mention contraire, en vertu du règlement général sur la protection des données (RGPD), les noms, prénoms et coordonnées des contributeurs seront systématiquement anonymisés.

La commissaire enquêtrice se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions à la mairie de Betschdorf (1 rue des Francs) et à la communauté de communes de l'Outre-Forêt (4 rue de l'école – 67250 Hohwiller) aux jours et heures suivants :

- mairie de Betschdorf : mercredi 06 novembre 2024 de 14 h 00 à 17 h 00,
- mairie de Betschdorf : samedi 16 novembre 2024 de 09 h 00 à 11 h 00,
- COM COM Outre Forêt : vendredi 22 novembre 2024 de 09 h 00 à 12 h 00,
- COM COM Outre Forêt : mardi 03 décembre 2024 de 13 h 30 à 16 h 30,
- mairie de Betschdorf : lundi 09 décembre 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.

Des informations peuvent être demandées auprès de madame Gwendoline Wattelle-Laslandes, responsable environnement & titres miniers pour la société Lithium de France ([enquete.publique.sch@lithiumdefrance.com](mailto:enquete.publique.sch@lithiumdefrance.com)). Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées à l'adresse internet de la préfecture susmentionnée.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- sur support papier, à la mairie de Betschdorf, et à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n° 103) ;
- par voie dématérialisée, à l'adresse internet de la préfecture susmentionnée.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête publique est un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale d'ouverture de travaux miniers ou portant refus.